

Abonnement

Oufs Poulet

HIVER 2014-2015

Je soussigné(e), Membre d'AMAP'achamama, souscris un abonnement pour un ou des poulets et/ou des œufs produits selon le cahier des charges de l'Agriculture Biologique par Thibault Mazet. La distribution a lieu toutes les 3 semaines, le Mardi entre 18h15 et 19h30, à la Maison des Associations rue Brindejonc des Moulinais à Pleurtuit. Toute commande non récupérée sera remise aux Restos du Cœur.

J'entoure les options choisies dans les deux tableaux de choix ci-dessous

Œufs Bio 10 distributions 28/10, 18/11, 09/12, 23/12, 20/01,10/02, 03/03, 24/03,14/04, 05/05

1/2 Douzaine à 1,90€

= 1 chèque de 19,00€

1 Douzaine à 3.70€

= 1 chèque de 37,00€

2 Douzaines à 7,40€

= 1 chèque 74,00 €

Poulet Bio 10 distributions 28/10, 18/11, 09/12, 23/12, 20/01,10/02, 03/03, 24/03,14/04, 05/05

9,00€ le Kilo Attention : le poids EXACT de chaque poulet ne peut être garanti.

1 petit poulet (entre 1,3 et 1,5kg) à 13,00€ pièce

= 1 chèque de 130,00€

2 petits poulets (entre 1,3 et 1,5kg) à 13,00€ pièce

**= 1 chèque de 260,00€
ou 2 chèques de 130,00€**

1 grand poulet (entre 1,8 et 2kg) à 17,00€ pièce

**= 1 chèque de 170,00€
ou 2 chèques de 85,00€**

2 grands poulets (entre 1,8 et 2kg) à 17,00€ pièce

**= 1 chèque de 340,00€
ou 2 chèques de 170,00€**

Pour toute commande supplémentaire, contacter le producteur. Les chèques sont libellés à l'ordre de Mr Thibault Mazet.

Engagement du Producteur

- Livrer toutes les 3 semaines des œufs et des poulets de sa production, élevés selon le cahier des charges de l'Agriculture Biologique
- Etre présent aux distributions, expliquer son travail et prendre en compte les remarques et besoins des Amapiens
- Etre transparent sur le mode de fixation du prix et sur ses méthodes de travail.
- Informer le collectif des soucis rencontrés.
- Participer aux réunions de bureau et de bilan de fin de saison.
- Respecter la charte des AMAP

Fait à Pleurtuit, le 16 septembre 2014

Le producteur Thibault MAZET

Engagements des adhérents

- Adhérer aux engagements et aux statuts de l'association AMAP'ACHAMAMA, et être à jour de ma cotisation.
- Apporter de l'aide au producteur si besoin
- Si je ne peux venir chercher ma part, j'en informe le responsable de distribution et conviens avec lui d'un arrangement, sachant qu'aucun remboursement ne sera effectué. Toute commande non récupérée sera remise aux Restos du Cœur
- Apporter sa boîte à œufs et/ou son sac réfrigéré

Signature du Consom'acteur

**Le Président
Jean-Paul TOUDIC**